



Cercle d'Escrime de Meaux

Vous invite à participer au

CHALLENGE DES PREMIERES ARMES

- Challenge réservé aux tireurs de l'année sportive -

Le dimanche 18 mai 2008

Salle d'Armes
Avenue Salvadore Allende
77100 Meaux

(A côte de la cité administrative, près du commissariat)

REGLEMENT

1 – Licence :

Licence 2008.

2 – Formule :

*Un premier tour de poule, sans éliminé avec décalage par club.
Un deuxième tour de poule, formule définie le jour de la compétition.*

3 – Tenue :

*Conforme aux règlements de la FFE.
Poussin à Benjamin : Tenue 350N, sous cuirasse 350N.
Minime : Tenue 350N, sous cuirasse 800N.*

4 – Matériel

*Poussin à Pupille : Fleuret simple, lame N°0.
Benjamin : Fleuret électrique, lame N°2.
Minime : Fleuret électrique, lame N°5.*

5 – Directoire technique

Il sera constitué et affiché le jour de l'épreuve.

7 – Droit d'engagement

Le droit d'engagement est fixé à 6 euros par tireur, sauf pour les poussins de – 8ans et sera perçu sur place.

8 – Inscriptions

*Elles devront parvenir **au plus tard le vendredi 16 mai 2008** à: escrime.creteil@free.fr et comporter :*

- *catégorie, nom, prénom, année de naissance, numéro de licence.*

9 – Restauration

Une buvette avec boissons chaudes et froides, friandises, viennoiseries, et gâteaux, sera à votre disposition durant toute la compétition.

A la fin de la compétition, il vous sera possible de pique-niquer à proximité de la salle.

10 – Récompenses

Médailles pour tous les tireurs.

11 – Horaires

Hommes - Dames		Appel	Scratch	Début
Fleuret Minimes	1993 / 1994	8 h 30	8 h 45	9 h 00
Fleuret Pupilles	1997 / 1998	9 h 00	9 h 15	9 h 30
Fleuret Benjamins	1995 / 1996	9 h 30	9 h 45	10 h 00
Fleuret Poussins +8 ans	1999	10 h 00	10 h 15	10 h 30
Fleuret Poussins -8 ans	2000 ...	10 h 00	10 h 15	10 h 30

12 – *Le Cercle d'Escrime de Meaux, vous propose d'étendre le challenge des premières armes aux mêmes catégories et aux mêmes heures, pour le sabre et l'épée (sauf pour la catégorie poussin).*

Toutefois en accord avec vous, mesdames, messieurs les présidents, mesdames, messieurs les maîtres d'armes, nous vous demandons vos inscriptions au plus tard le 12 mai 2008, afin de vous avertir, suivant le nombre d'inscrits si nous maintenons la catégorie et l'arme.

ENGAGEMENTS

Les engagements du fleuret devront parvenir par fax ou courriel le **vendredi 16 mai 2008**, dernier délai.
Pour l'épée et le sabre voir paragraphe 12.

Fax : 01 64 33 76 63

Courriel : escrime.creteil@free.fr

Club : 026 077

Tél : Courriel :

	Noms	Prénoms	Catégorie	Année de naissance	N° de licence
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					